



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CEMD Montpellier 19 septembre 2024

**Stratégie Export du MASA et services DRAAF à l'export
Focus : Favoriser les démarches collaboratives à
l'export**



Actions en région du MASA et des DRAAF pour stimuler l'export des acteurs agricoles et agroalimentaires

Action récurrente : Mise en oeuvre d'un appel à projets DINAII Export collaboratif

Exemples d'actions de soutien à l'export menées par la DRAAF :

- Club Exportation collaborative (financement DINAII)
- Prix Spécial Marco Polo « Team Agro » à l'initiative des Conseillers du Commerce Extérieur de la France/ Région Occitanie – (cofinancement DGPE).
- Séminaire avec territoire-pilote AUBRAC (PNR, ComCom, Etat, Région, Interpro, entreprises, pour présenter une offre groupée à forte identité terroirs/territoires/ produits d'excellence.)
- Ateliers & formation SPS / Rencontres Export dédiées secteurs agri/agro



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'export collaboratif : Une démarche structurante

- Création d'un groupe collaboratif d'IAA : se former/s'informer/mutualiser/prospecter/communiquer/recruter,
- Présenter une offre groupée pour créer une synergie et définir les éléments fédérateurs /valeurs communes,
- Le projet doit avoir un caractère structurant dans la durée,
- Dispositif réservé aux PME, bien que des GE peuvent être associées



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'export collaboratif : Bénéficiaires éligibles

- PME/TPE actives dans la transformation et la commercialisation de produits agricoles,
- - Les associations et organismes professionnels,
- - Les organismes de Défenses et de gestion (ODG),
- - Pôles de compétitivité,
- - Organismes consulaires (hors missions de service public) : CCI, CMA, etc.
- - Groupement d'Intérêt Economique (min 1 membre IAA)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'export collaboratif : Modalités d'attribution de l'aide

- Minimum de dépenses éligibles supérieures à 20 000€
- Subvention plafonnée à 100 000€ par projet
- Une avance de 30 % maximum peut être versée dès la signature de la convention à condition que l'action soit démarrée.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des exemples de projets d'Export collaboratif

Fiches Projets « rayonnement à l'international des territoires d'excellence d'Occitanie »

Fiche N°2 : « Construire des outils et mutualiser des ressources pour valoriser les productions d'excellence de l'Aubrac »



Les entreprises du territoire Aubrac, Carladez, Viadène se réunissent en groupement d'export collaboratif

Un projet porté par l'association RACINE Aubrac Carladez et Viadène, en partenariat avec la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène et le Parc naturel régional de l'Aubrac

Description du projet d'export collaboratif : Des collectivités et des opérateurs économiques veulent répondre aux questions en quoi et comment un territoire emblématique, fortement identitaire – L'Aubrac – peut à la fois promouvoir son image, ses entreprises, ses savoir-faire, ses produits et ses valeurs, au-delà de ses frontières, sur le marché national comme auprès de consommateurs situés à l'autre bout du monde, en considérant les nouvelles attentes sociétales.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des exemples de projets d'Export collaboratif

Fiches Projets « rayonnement à l'international des territoires d'excellence d'Occitanie »



Fiche N°1 : Occitanie Gourmet

Les entreprises de fabrication artisanale d'Occitanie se réunissent en groupement d'export collaboratif

Un projet porté par la Chambre de Métiers et de l'artisanat (CMA) d'Occitanie

Description du projet d'export collaboratif : Les conseillers Export sur les territoires accompagnent dans leur développement à l'international des entreprises de fabrication artisanale et du secteur gourmet en Occitanie, organisées en groupement d'export collaboratif.



Des exemples de projets d'Export collaboratif

Fiches Projets « rayonnement à l'international des territoires d'excellence d'Occitanie »

Fiche N°3 : Filières pyrénéennes, renforcer les échanges territoriaux pour exporter outre-Atlantique



Des producteurs de produits typiquement pyrénéens se fédèrent avec des transformateurs dans un projet d'export collaboratif

Un projet porté par la SAS Saveurs des Pyrénées

Description du projet : Des producteurs agricoles et transformateurs des Pyrénées s'associent pour consolider ou créer des filières multi-produits et mutualiser l'export par l'intermédiaire d'une structure commerciale collective.


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Quelques bonnes adresses

La lettre d'information de la commission internationale de FranceAgriMer

<https://www.franceagrimer.fr/Concerter/Les-commissions-thematiques-interfilieres/Commission-thematique-interfilieres-internationale/Lettre-d-information-Commission-Internationale>

Le site de la DRAAF Occitanie

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/export-r503.html>

Le site de la Team France Export

<https://www.teamfrance-export.fr/occitanie>



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*